



Recherche de logement à Salford (Salford Home Search)

Ce document est également disponible en gros caractères et en Braille, ainsi qu'aux formats audio et électronique.

i. Inscrivez-vous

Vous pouvez vous inscrire auprès du service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search) en ligne sur le site www.salfordhomesearch.co.uk, par téléphone au 0161 909 6514 ou en vous rendant dans notre agence. Un numéro de référence unique et une catégorie correspondant à vos besoins, en terme de logement, vous seront attribués.

ii. Recherche de logement à Salford (Salford Home Search)

Vous pouvez à présent rechercher un nouveau lieu de résidence et enchérir sur les logements qui vous intéressent. Des annonces sont publiées chaque semaine sur Internet et dans la lettre d'information hebdomadaire disponible auprès du service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search), Salix Homes, New Prospect, Salford Civic Centre, Crompton House et Halton House. Placez vos enchères dans votre bureau du logement, en ligne ou par téléphone au 0161 909 6514.

iii. Les résultats

Le bureau du logement vous contactera si votre offre est acceptée ; sinon, continuez à enchérir.

Foire aux questions

1. Qu'est-ce que le service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search) ?

Il s'agit d'une nouvelle méthode de location de propriétés à Salford ; l'idée étant de satisfaire les besoins des habitants de Salford en leur offrant un choix de propriétés plus vaste, dans un plus grand nombre de quartiers.

2. Quel est le principe ?

Vous pouvez faire des offres sur tous les logements qui vous intéressent. Si plusieurs personnes enchérissent sur une même propriété, celle dont les besoins et la catégorie correspondent au logement, et dont l'inscription est la plus ancienne, sera jugée prioritaire. Une catégorie vous aura été attribuée en fonction de votre situation.

3. Qu'est-ce qu'une « catégorie » ?

Une catégorie est un moyen de classer les personnes qui cherchent un logement en fonction de leur situation et de leurs besoins.

Cat. A	Les personnes qui vont contribuer au renouvellement du quartier.
Cat. B	Cette catégorie inclut : <ul style="list-style-type: none">• Les personnes sans abri• Les personnes menacées par la perte de leur logement, ayant un besoin prioritaire,• Les personnes ayant des problèmes de santé spécifiques.
Cat. C	Cette catégorie inclut : <ul style="list-style-type: none">• Les personnes ayant un ou plusieurs besoins, moyennement prioritaires, par exemple des enfants quittant un service de soins ou un foyer et qui ont besoin d'un logement pour offrir ou recevoir des soins.

Cat. D	Cette catégorie inclut : <ul style="list-style-type: none">• Les personnes n'ayant pas de besoin spécifique, parce qu'elles disposent déjà d'un logement adéquat ou n'ont pas de lien avec la localité.
--------	---

Les propriétés sont également classées par catégorie.

4. Pourquoi cette catégorie m'a-t-elle été attribuée ?

Une catégorie vous est attribuée afin d'identifier vos besoins et votre situation. La priorité sera donnée aux personnes les plus nécessiteuses. Si plusieurs personnes ont les mêmes besoins, la première à s'être inscrite sur la liste d'attente sera la première servie.

5. Pour quels types de propriétés puis-je faire une offre ?

Vous pouvez faire des offres pour toutes les propriétés, mais la priorité sera donnée aux personnes qui cherchent un logement :

- Appartenant à la même catégorie que la propriété en question ;
- Dont les besoins correspondent au type et à la taille de la propriété proposée.

Si les besoins de la personne ayant fait l'offre la plus élevée ne correspondent pas au type et à la taille de la propriété proposée (par exemple une personne seule faisant une offre sur un logement familial), celle-ci pourra être remise aux enchères afin d'optimiser sa location.

6. Comment puis-je m'inscrire auprès du service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search) ?

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne sur le site www.salfordhomesearch.co.uk
- En personne auprès du service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search)
- En appelant le 0161 909 6514

7. Comment puis-je faire une offre ?

Les offres peuvent être effectuées :

- En visitant le site www.salfordhomesearch.co.uk
- En personne auprès du service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search)
- Par téléphone en contactant le centre d'appel au 0161 909 6514
- Dans tout bureau du logement local : Salix Homes et New Prospect

Les offres peuvent être faites par la personne inscrite ou une personne désignée.

Rappel : vous devez être inscrit(e)s pour pouvoir faire une offre !

8. Quand puis-je faire une offre ?

Vous pouvez faire une offre entre 10h00 le mercredi et minuit le lundi suivant ; cette période est appelée le « cycle d'enchères ». À la fin de chaque cycle, une liste des offres est émise, répertoriant, par ordre de priorité, toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt pour une propriété.

9. Combien d'offres puis-je faire au cours de chaque cycle d'enchères ?

Vous aurez la possibilité de faire un maximum de trois offres par cycle d'enchères, mais une seule par propriété. Les cycles d'enchères commencent chaque mercredi à 10h00 pour finir à minuit le lundi suivant.

10. Comment puis-je suivre mes enchères ?

Nous contacterons les personnes qui cherchent un logement dont les offres ont été acceptées et leur offriront la possibilité de visiter la propriété avant de prendre leur décision. Une fois le logement loué, le résultat sera publié sur le site Internet et dans votre bureau local du logement. Le temps d'attente du demandeur, sa catégorie et ses besoins seront précisés, mais son identité restera confidentielle.

11. Que se passera-t-il si je ne fais aucune offre ?

À moins que vous n'ayez un besoin particulier, vous ne serez pas pris(e) en compte pour un logement si vous ne faites pas d'offre. C'est à vous-même, ou à la personne que vous avez désignée, de rechercher activement et de trouver un logement. Le service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search) contactera les personnes n'ayant pas fait d'offre pendant une certaine durée pour déterminer si elles rencontrent des problèmes avec le système et si elles ont besoin d'aide pour faire leurs futures offres.

12. Mon offre n'a pas été acceptée ; cela vaut-il la peine que je persévère ?

Oui : le succès d'une offre dépend des autres personnes intéressées par la propriété. Le temps nécessaire pour trouver un logement sera inversement proportionnel à la priorité de vos besoins. Plus vous serez flexible en termes de quartier et de type de propriété, et plus vous ferez d'offres, plus vos chances seront grandes.

13. Les personnes ayant des besoins urgents sont-elles prioritaires ?

Oui : une certaine proportion des logements proposés sera attribuée aux personnes dont les besoins auront été identifiés comme urgents ; par exemple, les personnes devant être relogées rapidement suite à un incendie ou une inondation.

14. Serais-je privilégié(e) si j'ai un lien avec la localité ?

Oui : les personnes ayant un lien avec Salford seront les premières satisfaites. Ceci vous concerne si vous :

- avez vécu à Salford pendant six mois au cours des douze derniers mois, ou pendant trois ans au cours des cinq dernières années ;
- êtes employé(e) à Salford ;
- avez un membre de votre famille qui a vécu à Salford pendant au moins cinq ans ;
- êtes sans abri, auquel cas il sera du devoir de la municipalité de Salford de vous aider.

15. Mes informations personnelles seront-elles communiquées aux autres propriétaires ?

Le service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search) collabore avec la plupart des associations pour le logement et des propriétaires privés accrédités. En rejoignant le service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search), vous consentez implicitement à ce que nous partagions des informations avec les propriétaires, à moins que vous ne nous ayez demandé explicitement de ne pas le faire. Des informations spécifiques à votre sujet leur seront communiquées uniquement si vous faites une offre sur l'une de leurs propriétés.

16. Toutes les propriétés seront-elles louées par le biais du service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search) ?

Non : la commission d'étude des attributions louera occasionnellement des propriétés dans des circonstances particulières, par exemple suite à un incendie ou une inondation.

17. Qui sera mon propriétaire si mon offre est acceptée ?

Votre nouveau propriétaire sera :

- Salix Homes,
- New Prospect,
- La municipalité de Salford,
- Une association du logement, ou
- Un propriétaire privé inscrit au programme d'accréditation de la municipalité (Landlord Accreditation Scheme).

18. Conserverais-je mes droits de locataire ?

Votre nouveau propriétaire vous informera de vos nouveaux droits avant de vous demander si vous acceptez la propriété. Les locataires quittant un logement de la municipalité pour emménager dans une propriété appartenant à une association du logement risquent de perdre leur droit d'acheter la propriété dans le cadre du programme « Droit d'achat » (Right to Buy). Contactez votre nouveau propriétaire si vous avez des questions au sujet des droits de location particuliers.

19. Comment serais-je traité(e) si j'ai fait preuve d'un comportement antisocial ou ai reçu une condamnation ?

La politique au sujet des comportements antisociaux est la suivante : « Afin d'encourager des communautés durables, les personnes qui cherchent un logement risquent d'être exclues du registre statutaire, en cas de preuve d'un comportement pouvant affecter la gestion de la location et/ou avoir un impact sur la communauté ; par exemple les personnes s'étant comportées de manière antisociale en s'adonnant à des activités criminelles telles que le trafic de drogue, les personnes ayant du retard dans le paiement de leur loyer actuel ou ayant d'anciennes dettes de location, les personnes ou les membres de leur foyer ayant eu un langage ou un comportement menaçant envers un représentant de la municipalité ou leurs colocataires ».

Chaque personne qui cherche un logement sera considérée individuellement à la suite d'une enquête rigoureuse et aura la possibilité de faire appel contre la décision prise.

S'il n'y a plus de condamnation en cours associée à votre nom, il est illégal de vous désavantager ou de faire une discrimination à votre égard de quelque manière que ce soit ; vous recevrez donc le même traitement que les autres personnes qui cherchent un logement.

20. Le programme inclut-il des maisons louées de particulier à particulier ?

Le programme d'accréditation des propriétaires (The Landlord Accreditation Scheme) nous fera part de la disponibilité de logements appartenant à des propriétaires privés, pour lesquels nous placerons des annonces. Si vous êtes intéressé(e) par ces propriétés, nous vous communiquerons des informations supplémentaires ainsi que les coordonnées de la personne à contacter.

Le programme d'acompte sécurisé de Salford (Salford Safe Deposit Scheme) pourra vous aider pour tout ce qui concerne les acomptes. Contactez-les personnellement au 0161 793 2020 si vous souhaitez obtenir de l'aide.

21. Que dois-je faire si ma situation change ?

Il est essentiel que vous nous en informiez immédiatement. Toutes les offres de logements

sont faites en fonction des informations que vous nous communiquez ; par conséquent, si une propriété vous a été proposée mais qu'entre temps votre situation a changé, l'offre risque d'être retirée.

22. Où puis-je obtenir davantage d'informations ?

- Sur le site www.salfordhomesearch.co.uk
- En personne auprès du service de recherche de logement à Salford (Salford Home Search)
- En contactant le centre d'appel au 0161 909 6514
- En vous rendant dans votre agence du logement locale

Où nous trouver

Recherche de logement à Salford (Salford Home Search)
45 Hankinson Way
Salford
M6 5JA

Tél. : 0161 909 6514
Minicom : 0161 909 6527
Fax : 0161 737 3237

E-mail : salfordhomesearch@salford.gov.uk

Site Internet : www.salfordhomesearch.co.uk